

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 125 (2017)

Artikel: Le récit des origines
Autor: Knecht-Zimmermann, Madeleine
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-954848>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Madeleine Knecht-Zimmermann

LE RÉCIT DES ORIGINES

Un émigré, c'est quelqu'un qui a une histoire à relater. Dans sa vie, il y a un avant et un après. Il est né dans un pays et habite désormais dans un autre. Souvent il a changé de métier et parfois de religion. Il vivait parmi les siens et maintenant il est seul ou peut-être avec sa petite famille ou encore avec quelques compatriotes. Il écrit à ceux qu'il a laissés derrière lui: « Ici tout est différent. »

Les émigrés parmi lesquels j'ai passé mon enfance racontaient abondamment leur émigration. Ils redisaient toujours pourquoi ils étaient partis. Ils étaient pauvres, ils étaient chômeurs, ils étaient cadets d'une famille nombreuse. Ils étaient partis parce qu'ils n'avaient pas le choix, ils ne pouvaient faire autrement. Le seul choix qui leur était laissé était celui de la destination. Dans leur pays d'origine, la Suisse de 1920, il n'y avait plus de place pour eux ou plus d'avenir.

Enfant déjà, quand je les écoutais, j'avais le sentiment qu'ils cherchaient à se justifier. Se justifier de quoi?

On pourrait leur reprocher, pensaient-ils sans doute, d'avoir trahi la patrie comme des déserteurs, abandonné un père et une mère âgés, des frères et sœurs pauvres ou un pays qui avait besoin d'eux. Peut-être craignaient-ils de prendre la place des indigènes, d'habiter leurs maisons, de cultiver leurs terres ou de travailler à un poste que d'autres auraient pu occuper. Ils avaient mauvaise conscience, me semblait-il. Ils parlaient et reparlaient à mon père, qui était leur pasteur, et je sentais bien qu'ils sollicitaient une approbation.

Aujourd'hui, cent ans après leur émigration, leurs descendants savent toujours de quel village leur ancêtre venait, quelle était sa commune d'origine, quel était son métier avant son départ et à quelle église il appartenait. Parfois ils savent aussi combien d'argent il avait dans ses poches et combien de wagons de chemin de fer il avait loué pour transporter ses biens.

Une émigration donne presque toujours lieu à une narration: le récit des origines. Dans ce récit répété de bouche-à-oreille pendant une ou plusieurs générations, parfois

mis par écrit, il y des informations très précieuses et souvent d'une précision étonnante. Parfois aussi un besoin de romancer ou d'idéaliser s'empare du narrateur, sans qu'on puisse savoir à partir de quand l'histoire a commencé à mener une vie indépendante. Dans notre famille, qui est une famille d'immigrants et d'émigrants, on a beaucoup inventé, mais je ne sais pas qui a fabulé, ni à partir de quand on a commencé à romancer. J'ai donc essayé de comprendre ce qui se racontait et de le confronter aux traces laissées partout où il m'est venu à l'esprit de les chercher, archives cantonales, communales, sites généalogiques, registres paroissiaux, procès-verbaux de toutes sortes, journaux, correspondance avec de lointains cousins, et j'en passe. J'ai voyagé partout où mes ancêtres ont vécu, j'ai travaillé aux archives de leurs pays d'adoption et c'est une étrange chose que de parcourir un village allemand où presque la moitié des habitants s'appellent Zimmermann ou de trouver le nom d'une grand-tante dans un registre d'immigration après huit heures d'avion.

LA NATURALISATION DE L'ANCÊTRE

Mon arrière-grand-père, Philippe Zimmermann, était cordonnier, il est venu en Suisse du Grand-Duché de Bade vers 1860. Il est recensé pour la première fois en 1870 à Sainte-Croix. Il s'agit d'un renouvellement de son permis de séjour et comme ces renouvellements se faisaient tous les cinq ans, on peut en conclure qu'il est arrivé à Sainte-Croix en 1865 au plus tard. La mémoire familiale se souvient aussi qu'il a séjourné à Yverdon avant de monter plus haut.

En 1889, lui, sa femme argovienne et ses douze enfants ont obtenu la nationalité suisse et la bourgeoisie de Chavannes-le-Chêne. À cette date, son fils aîné Émile avait 19 ans. Philippe Zimmermann faisait partie de la Société du Grütli, une des premières formes du socialisme en Suisse, et il était probablement pacifiste comme la plupart des membres de ce mouvement. Il a cherché à obtenir la nationalité d'un pays neutre, juste avant que son fils ne soit requis pour les armées allemandes. La chose était d'autant plus urgente que les trois aînés étaient des garçons.

Grâce aux informations conservées par une de mes tantes, Olga, j'ai retrouvé les descendants de mes grands-oncles et grands-tantes. Quand l'industrie des boîtes à musique s'est effondrée à Sainte-Croix, à la fin du XIX^e siècle, ils ont émigré presque tous. J'ai des cousins, à la mode de Bretagne, en France, en Allemagne, au Canada, en Angleterre, aux États-Unis, etc. Une grand-tante qui n'a pas eu d'enfant a vécu en Égypte, une autre a passé quelques années en Russie à l'époque du dernier tsar. Partout j'ai trouvé la même légende. Philippe Zimmermann aurait décidé de devenir bourgeois de la commune vaudoise qui l'accueillerait pour la somme la plus modeste. Il aurait payé 150 fr. Ce montant est presque toujours mentionné, et il est intéressant.



Philippe Zimmermann est né à Oberöwisheim, Grand-Duché de Baden, en 1845. Il a vécu presque toute sa vie à Sainte-Croix où il est arrivé vers 1865. Il était cordonnier, père de quatorze enfants, responsable de la fontaine de la Charmille, commissaire de la Société de Secours mutuels, Président de la section du Grütli de langue allemande. Il est mort chez son fils Jämes à Neuchâtel en 1915.

Philippe Zimmermann a fait ses démarches avec le notaire Armand Gustave Jaccard dont les onglets sont conservés aux Archives cantonales vaudoises¹. Et là on peut apprendre que la somme payée par mon ancêtre était de 1500 fr. De plus il a versé 600 fr. à l'Hospice. Si on ajoute les frais de notaire et de timbres, on peut affirmer que sa naturalisation lui a coûté l'équivalent de trois ans de travail. Une de ses déclarations d'impôt se trouve aux Archives de Sainte-Croix.

Philippe Zimmermann était un homme économe et même parcimonieux. On en a plusieurs preuves. Il n'avait probablement pas le choix, étant père de quatorze enfants dont deux sont morts en bas âge. L'évocation de Philippe cherchant une commune qui lui ferait un bon prix correspond donc à un trait de caractère, mais pourquoi les 1500 francs sont-ils devenus 150 fr. partout? Il me semble que la légende familiale a voulu faire de Philippe un homme libre. Il se renseigne et choisit le village dont il va adopter la bourgeoisie. La chose est dans ses mains. Il est devant les communes vaudoises comme dans une boulangerie.

En réalité il était quémandeur. Il n'était pas libre, bien au contraire, il devait convaincre un village de lui faire une faveur, de bien vouloir de lui et de sa nombreuse progéniture. Les communes étaient alors responsables de leurs ressortissants. Accepter cette famille, dans les temps de crise de la fin du XIX^e, c'était courir un grand risque. Ces gens pouvaient coûter très cher. Il fallait donc prouver qu'on était un homme économe et travailleur, qu'on avait des enfants raisonnables et bien élevés. Il fallait mettre toutes les chances de son côté et ne pas perdre de temps, car l'aîné était très près de sa majorité.

À Chavannes-le-Chêne, on a pris des informations sur le cordonnier Zimmermann et, malgré des textes très élogieux à son sujet rédigés par la Municipalité de Sainte-Croix et « par des personnes particulières du même endroit », le résultat de la votation du Conseil général du 15 avril 1889 est loin d'être brillant². Des trente-six billets rentrés, vingt-quatre ont accepté la famille Zimmermann, huit l'ont refusée, et quatre personnes se sont abstenues de donner leur avis. Heureusement que l'église, en très mauvais état, avait besoin d'être restaurée!

La somme de 1500 fr. n'avait alors rien d'exorbitant, mais Chavannes-le-Chêne n'était pas le village le meilleur marché. En 1890, les communes ont demandé une somme allant de 250 à 1700 fr. en moyenne.

1 ACV, S 130, Notaires du district de Grandson. Onglets du notaire Armand Gustave Jaccard. Sainte-Croix.

2 Chavannes-le-Chêne. Procès verbaux du Conseil général. Séance du 15 avril 1889. Conservés aux archives de la commune de Chavannes-le-Chêne.



Emma Ovenden-Zimmermann et sa fille Véronique Ovenden. Véronique est née en 1917 à Canterbury, elle a épousé Maurice Blanc de Lausanne en 1942, elle est morte dans cette ville en 1977.

Le récit des origines a donc voulu faire de l'ancêtre de la famille un homme glorieux. Il n'a pas choisi sa commune d'origine, comme on nous l'a fait croire, il a dû se contenter de celle qui voulait bien de lui. Je ne sais pas combien l'ont refusé. Les informations qui ont été envoyées à Chavannes-le-Chêne le disent intelligent, travailleur, actif au service du village, malgré cela, pour ce qui est de sa naturalisation, il est passé sous les fourches caudines. On n'a pas voulu s'en souvenir, ou peut-être que lui n'a pas voulu et s'est vanté d'avoir réussi un bon coup.

MORTE SOUS LES BOMBARDEMENTS DE LONDRES

Le journal de ma tante Olga raconte aussi qu'une de mes grands-tantes, Emma, est morte en 1942, à Londres, sous les bombardements de Londres plus précisément, laissant une petite fille, Véronique. L'enfant était anglaise puisque son père l'était et ce sont des amis charitables qui l'ont mise dans un bateau en partance pour le Portugal afin qu'elle puisse rejoindre sa parenté en Suisse, sans traverser la France occupée. Au Portugal de braves gens l'ont aidée à prendre un navire pour Marseille, d'où elle a pu gagner Lausanne.

La légende familiale savait qu'à Lausanne Véronique avait épousé un homme du nom de Blanc. La généalogie de la famille Blanc conservée aux Archives de la ville de Lausanne m'a permis de retrouver son fils³. Emma n'a jamais habité Londres. Elle vivait à Canterbury, elle est morte d'un cancer et Véronique est bien rentrée en Suisse par le périple dont la mémoire familiale se souvient, mais elle avait 25 ans. De Londres à Lisbonne, elle a pris l'avion et depuis Lisbonne, elle a continué en train.

Là encore, la légende a fait d'un membre de la famille un héros. Car c'est tellement plus romanesque et émouvant de mourir sous les bombardements de Londres, dont on sait combien ils ont été terrifiants, que de mourir du cancer. Et que dire de la petite orpheline qui fuit les Nazis, toute seule, en contournant l'Europe.

TAILLEUR DE LIMES OU MAÇON ?

Mon grand-père, Louis, était le cinquième enfant du cordonnier. Il a fait à Sainte-Croix un apprentissage de tailleur de limes. Dans la *Feuille* de Sainte-Croix⁴ il met, à plusieurs reprises entre 1894 et 1901, des annonces pour proposer une place d'apprentissage ou pour vanter son travail soigné. Il est mort à Berne en 1911, noyé dans l'Aar.

³ AVL, 4.655 (BLA) BLA, Les familles Blanc de Lausanne. Essai de généalogie. 1986.

⁴ La *Feuille d'Avis du cercle de Sainte-Croix*, fondée en 1852, est conservée aux Archives de Sainte-Croix. Elle était hebdomadaire jusqu'en 1996.



Louis Zimmermann, né à Sainte-Croix en 1875 et mort à Berne en 1911.

Mon père pourtant, qui je crois était sincère et sûr de dire la vérité, nous racontait que Louis, était maçon et qu'il avait été victime d'un accident du travail. Il était tombé d'un échafaudage pendant la construction du Halenbrücke à Berne. Cette information apparaît même dans le texte qu'il avait préparé avant sa mort pour le parcours de vie qui allait paraître dans le mensuel de son Église. Or, ce pont a été construit de 1912 à 1913 et mon grand-père est mort le 30 décembre 1911. Cette bizarrerie m'a poussée à faire des recherches.

À Schüpfen où Louis a été enterré, le pasteur d'alors écrit dans le registre des services funèbres que le défunt était tailleur de limes. Mais dans les journaux de Berne, j'ai trouvé le fait divers suivant :

*Unglücksfall. Samstag abend glitt ein bei der Aarekorrektio n beschäftigter Arbeiter auf der im Engengrien aufgestellten grossen Waggermaschine aus, fiel ins Wasser und ertrank, bevor ihm Hilfe gebracht werden konnte.*⁵

Un mois plus tard, les mêmes journaux rapportent que le cadavre de l'ouvrier noyé un mois plus tôt a été retrouvé dans les grilles du barrage de Tiefenau. Il s'agit de Louis-Henri Zimmermann, bourgeois de Chavannes-le-Chêne, etc.

Comment mettre ensemble ces informations contradictoires et pourquoi a-t-on fabulé ?

Louis a changé de métier parce que la taille mécanique inventée peu auparavant à Vallorbe l'a privé de sa clientèle. Il s'est donc engagé aux corrections de l'Aar qui utilisait de nombreux manœuvres. De père allemand, de mère argovienne, il pouvait se débrouiller à Berne. C'est d'une machine, qui était évidemment à vapeur, qu'il est tombé. Météo Suisse a bien voulu répondre à mes questions. En 1911, décembre a été très pluvieux et, les derniers jours du mois, il a fait très froid. L'Aar était haut et les rives probablement verglacées. Louis ne savait peut-être pas nager. C'était l'hiver, il était en habits de travail et portait sans doute de grosses chaussures. Cet accident n'a donc rien de mystérieux. Pourquoi a-t-on raconté que Louis était tombé d'un pont ? Serait-ce plus glorieux de s'abattre d'un pont qui surplombe la rivière de quarante mètres, plutôt que de tomber bêtement de la rive ? La chute de Louis ne ressemble-t-elle pas à celle d'Icare ? Icare est un être de légende, presque un dieu.

⁵ Ce fait divers et le suivant sont rapportés par les quotidiens le *Bund*, le *Bernertagblatt*, la *Berner Volkszeitung* du 2 janvier 1912, puis du 29 janvier 1912.



Adolphe Zimmermann est né à Sainte-Croix en 1872, il est mort en Arizona en 1960. À la fin de sa vie il souffrait de rhumatisme évolutif et s'est retiré dans le sud, plus sain pour lui que le Dakota du Nord ou le Montana. Sa femme était Julie Louis Jaques de l'Auberson.

Le récit des origines a sa vie propre, il évolue, s'enrichit, se contredit au fil des générations. C'est une construction originale et propre à chaque famille. Des éléments sont mis en valeur, d'autres sont contrefaits, d'autres encore oubliés ou carrément inventés. Le récit des origines est une œuvre dans laquelle les voix se superposent, se répondent, se poursuivent comme dans une fugue et c'est sans doute grâce à elle que tant de Vaudois se croient sincèrement descendants de réfugiés huguenots.

PARTIR POUR FAIRE FORTUNE

Un émigrant, c'est aussi quelqu'un qui part pour trouver une vie meilleure. Au XIX^e siècle, on gagnait le Nouveau Monde pour faire fortune. La ruée vers l'or a pris fin. Mais ceux qui restent au pays attendent souvent de celui qui est parti qu'il envoie de l'argent à sa famille. Il est vrai qu'elle a parfois contribué au prix du voyage. Quoi qu'il en soit, vivre moins bien qu'autrefois est vécu comme un échec. Quand on émigre, on doit s'enrichir.

Un frère de mon grand-père, Adolphe, a émigré aux États-Unis en 1899. Il a d'abord travaillé dans une usine à Chicago, puis il a pris une concession à Wibaux, dans le Montana, où il avait un ranch. À la fin de sa vie, il tenait une boucherie à Fargo, dans le

Dakota du Nord. Évidemment il passait pour très riche. On parlait de troupeaux immenses, de nombreuses maisons. Mes cousines, elles, se souviennent des récits de leur mère surtout, de la cabane en rondins, des hivers terribles du Montana, de l'eau gelée qu'il fallait casser pour faire sa toilette, des longs trajets à cheval pour aller à l'école, où on ne pouvait se rendre qu'à la belle saison. Non, Adolphe n'était pas riche, racontent-elles. À la fin de sa vie, à Fargo, il était locataire et la maisonnette qu'il avait au bord du lac Pélican était un sympathique petit bungalow. Mais qui sait si elles ne sont pas victimes elles aussi d'une légende familiale, le récit des pionniers. Dans le Montana se trouve aujourd'hui encore une des plus grandes réserves d'Indiens, celle des Black Feet, mais il y a aussi près de Wibaux la réserve des Crows et plus loin celle des Cheyennes. Ces réserves ont été créées à la fin du XIX^e siècle, peu avant l'arrivée d'Adolphe. Les années suivantes, les Indiens étaient nombreux à mourir de faim à cause de la disparition des bisons, exterminés par les colons. Ainsi, dans la famille de mon grand-oncle, on ne veut pas se souvenir bien sûr que les ranchs des Blancs se sont constitués en spoliant les premières nations de leurs territoires de chasse. On doit faire mémoire de la dure vie des pionniers, de leur courage, de leur ténacité, de leurs privations. Alors que nous en Suisse nous avons entendu l'histoire du grand-oncle d'Amérique qui ne pouvait être que riche.

SI ON NOUS CACHAIT QUELQUE CHOSE

Dans certaines légendes des origines apparaît encore un autre souci. Celui de faire des ancêtres des modèles dont les valeurs sont celles que nous avons nous-mêmes adoptées. À moins que ce ne soit le contraire. L'ancêtre était un homme indigne, mais la famille a changé, et le récit des méfaits de l'aïeul permet de rehausser l'image de ses descendants.

Il se disait chez nous que le fils aîné de Philippe Zimmermann, Émile, était né hors mariage parce que sa grand-mère maternelle, catholique, s'était opposée aux noces de sa fille Katharina Treier avec un luthérien. La vieille femme n'avait cédé, paraît-il, qu'à l'annonce de la deuxième grossesse.

Katharina est originaire de la région de Laufenburg qui est une région catholique en effet. Son fils aîné est né avant le mariage qui n'a eu lieu que peu avant la naissance du deuxième. Pourtant dans les Protocoles des séances du Département de justice et police conservés aux ACV, j'ai trouvé que ce département a été occupé neuf fois par le mariage du cordonnier Zimmermann de 1870 à 1871. Une lettre adressée au pasteur de Sainte-Croix a retenu plus particulièrement mon attention. On écrit au ministre qu'il ne peut pas célébrer ce mariage parce que la situation internationale fait que les frontières

de la Suisse sont fermées et que les papiers du jeune homme ne sont pas encore arrivés. Il conviendra donc d'attendre et d'inscrire l'enfant naturel qui s'annonce sous le nom de la mère et de demander au père de le reconnaître. Ce qui sera fait⁶.

Dans cet échange de correspondance, je n'ai remarqué aucune mention de la religion de la jeune personne qui était mineure ni d'une opposition de la mère. Au contraire, dans le dossier relatif à ce mariage, une enveloppe contient la permission écrite de la mère de Katharina.

Da sich meine Tochter, Katharina Treier, von Wölflinswil, Kanton Aargau, mit Philipp Zimmermann, Schuster von Oberöwisheim, Grossherzogtum Baden, zu heiraten gedenkt, so erklärt die Unterzeichnende als Mutter, dass sie gegen diese Verbindung nichts einzuwenden habe, ihre Einwilligung erteile und ihnen zu ihrem Vorhaben Glück und Gottes reichen Segen wünsche. Aarau, 16. Dezember 1870. Katharina Treier.

LES LÉGENDES FAMILIALES S'ENCHAÎNENT

Aux États-Unis, mes cousins racontent aussi que leur grand-père, Adolphe, a quitté Sainte-Croix parce qu'il ne tolérait plus l'oppression que l'Église catholique exerçait sur la famille. Or, le mariage du cordonnier s'est fait au temple de Sainte-Croix et ses enfants ont été baptisés et confirmés dans l'Église nationale. Tous les enfants du cordonnier se sont mariés dans la même Église. D'où viennent donc ces légendes de persécutions catholiques dans ces familles qui étaient réformées? Comment se fait-il qu'elles ont inventé ces fables?

La correspondance du pasteur de Sainte-Croix avec le Département de justice et police donne l'impression que Philippe n'était pas en mauvais termes avec l'Église. Pourtant quand on lit le journal du *Grütli*, auquel il était sûrement abonné puisque j'y ai trouvé le faire-part de l'accident et de la mort de mon grand-père, son fils, on s'aperçoit que ce périodique a connu une évolution remarquable. Jusque vers 1900, les journalistes du *Grütli* et l'Église avaient un même combat: le souci des pauvres. Mais lorsque les conflits sociaux et les mouvements ouvriers ont pris de l'ampleur, provoquant des grèves et des manifestations parfois un peu violentes, des pasteurs se sont distanciés. Ils ont réagi comme Luther pendant la Guerre des paysans. Il faut obéir aux

⁶ ACV, K VII h, Protocole des séances du Département de Justice et Police. 1870-1871. Police des étrangers. Mariages d'étrangers 1815-1879. La lettre au pasteur de Sainte Croix du 18 août 1870 est conservée dans une enveloppe sous la cote Ec 121/2/224, la permission de mariage de la mère de Katharina Treier se trouve sous la même cote.

autorités, respecter les patrons, aller travailler, ne pas faire de désordre. Et les journalistes, depuis ces années-là, sont souvent très critiques envers l'Église. Ils déplorent par exemple que les membres du Synode soient tous des notables, qu'il n'y ait pas d'ouvriers dans les conseils de paroisse.

Philippe Zimmermann semble lui aussi avoir pris ses distances. Il n'est pas fait mention d'un service funèbre à l'église dans le faire-part de sa mort, qui ne contient pas de verset biblique, ce qui était très rare à cette époque à Sainte-Croix.

Peut-être que dans nos familles où tant de gens ont un engagement dans l'Église (pasteur, diaconesse, organiste, conseiller de paroisse, assistante paroissiale, membre d'un synode,) il était plus facile de raconter que l'ancêtre en voulait à l'Église catholique que d'admettre qu'il avait des réticences envers l'Église tout court, voire envers la foi chrétienne.

Ainsi se créent les légendes. Ce qui se raconte n'est pas absolument faux, il y a souvent une trace de vérité dans ce qui se dit. Des familles qui ne sont pas immigrées ont d'ailleurs aussi leurs secrets et leurs affabulations. Il suffit parfois d'un important changement social pour qu'une légende s'échafaude. L'ancêtre était pauvre et on ne l'est plus, ou bien justement il était riche, on a possédé de grands biens, et on les a perdus. Il faut raconter pourquoi et montrer les objets conservés du temps passé. Dans les familles d'émigrés les récits sont très importants, détaillés, souvent évoqués, répétés. Ils font partie de l'identité de la nouvelle famille qui se construit à l'étranger. Ils cherchent souvent à idéaliser l'ancêtre, à faire de lui une référence, voire un héros, parce qu'ils restaurent l'honneur de ses membres dans le nouveau pays.

Parmi les émigrés que j'ai connus pendant mon enfance, il y avait des familles qui ne racontaient rien. On savait alors que l'ancêtre était parti après un événement inavouable. Parfois on finissait par apprendre que l'un avait vidé la caisse de son patron, l'autre avait fait de la prison pour avoir mis une adolescente enceinte et le silence de la famille servait à une expiation, un recommencement.

Le départ d'Adolphe qui était boucher à Sainte-Croix peut très bien s'expliquer autrement. Quand les temps sont durs, on se passe plus facilement de viande que de pain. La boucherie tournait sans doute difficilement. Les ouvriers des usines étaient payés tous les six mois. Ils avaient des carnets dans les commerces. Et Adolphe fait paraître régulièrement, quand la date des paiements approche, une annonce comme celle qui suit: « Charcuterie suisse. Les notes arriérées qui ne seraient pas réglées à fin juillet seront remises en poursuites (*sic*). St-Croix, le 4 juillet 1895. Adolphe Zimmermann. » L'insistance et la fréquence avec laquelle il relance ses clients donne à penser que ses affaires n'étaient pas brillantes.

Remarquons que ce jeune homme, naturalisé depuis six ans, appelle son petit commerce « Charcuterie suisse. »

Enfin et peut-être surtout Adolphe et sa femme ont perdu, en 1897, un enfant, Jeanne, âgée de 18 jours. Le pasteur de Sainte-Croix note dans le registre des services funèbres : « Morte sans maladie, trouvée étouffée dans son berceau »⁷. Une tragédie comme celle-ci donne parfois aux gens l'envie de fuir, surtout quand s'y mêle un sentiment de culpabilité. Adolphe est donc parti en éclaireur peu après. Sa femme et le petit Alfred de 4 ans l'ont rejoint l'année suivante. J'ai trouvé la traversée de mon grand-oncle, à l'aide du site Ancestry.com. Il figure dans les *New York passengers lists* de 1820-1957. Il est arrivé à New York le 7 novembre 1899. Selon ce registre, son dernier domicile est Chavannes (où personne de la famille n'a habité, mais qui est sa commune d'origine). Il est Suisse, blanc, cherche du travail, va à Chicago pour cela, sait lire et écrire, parle allemand et français, il est en bonne santé, mesure 156 cm, n'a jamais été en prison, n'est ni polygame, ni infirme, ni handicapé mental, ni communiste, n'a jamais eu recours aux services sociaux. Il a lui-même payé son voyage et a 66 \$ sur lui.

UNE NOUVELLE DYNASTIE

L'émigration crée donc une nouvelle famille dans un nouveau pays. C'est un peu comme si la *Genèse* se récrivait. Il faut raconter comment tout a commencé et ce qu'il est advenu du projet des ancêtres.

Le récit des origines explique aussi un nom. On est vaudois et on s'appelle Zimmermann, ou bien on s'appelle Aeschlimann et on vit en Gascogne. Parmi les émigrés que j'ai connus enfant étaient nées de véritables dynasties. L'ancêtre s'appelait Hans, son fils a été baptisé Jean et son petit-fils Jean-Pierre, parce que le père de sa mère était Pierre et son grand-père Peter. Ils ne sont plus Suisses depuis deux générations, mais, entre l'allemand et le français, leurs noms se souviennent de Hans et de Peter qui ont quitté leur patrie il y a presque cent ans.

Le récit des origines transmet un héritage, des valeurs à garder. Il faut être digne du patriarche ou parfois de la matriarche. S'ils ont été des gens indignes on va, au contraire, se distancier d'eux. Qu'on le veuille ou non, on porte ses ancêtres sur le dos, comme un bagage dont on ne se débarrasse pas si aisément. Quelqu'un cherchera à les ignorer, ne voudra plus entendre « ces vieilles histoires », et soudain un événement, une rencontre, un voyage fera que le récit des origines recommence à vivre, comme une graine

⁷ Les registres des services funèbres de la paroisse réformée de Sainte-Croix célébrés après 1870 sont conservés dans la paroisse de Sainte-Croix.

qui grandit longtemps après avoir été enfouie dans la terre. Et on se reprochera de n'avoir pas mieux écouté ceux qui ne sont plus là.

Certaines transmissions sont tout à fait inconscientes. Philippe Zimmermann était cordonnier à Sainte-Croix, président de la Société du Grütli de langue allemande. Le slogan de cette société était « La liberté par l'instruction ». Parmi ses descendants, plus de cent ans après sa mort, on compte un grand nombre d'enseignants et très peu de gens travaillant dans les métiers de la santé, par exemple. Aujourd'hui, au XXI^e siècle, les artisans dans cette famille sont encore très nombreux, alors qu'on n'y rencontre ni paysan, ni commerçant ! N'est-ce pas étonnant ?

J'ai écrit des livres sur l'histoire de ma famille. Je suis restée aussi près que possible de la vérité historique. J'ai émis aussi un certain nombre d'hypothèses et je suis bien sûre que, ce faisant, j'ai enrichi la légende familiale de nouveaux épisodes et que ce qui était pour moi une hypothèse deviendra pour nos descendants un fait avéré. Peut-être nos petits-enfants feront-ils la critique de ce que j'ai raconté.